



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : CER-OPT1944-C81320	
2. Nom et adresse de l'opérateur EARL THEULET - MARSALET MONBOUCHE RENÉ ET FANNY 24240 MONBAZILLAC Activité principale: PRODUCTEUR TRANSFORMATEUR	3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle Bureau Veritas Certification France Immeuble « Le Guillaumet » 92046 PARIS LA DEFENSE CEDEX FR-BIO-10
4. Catégories de produits/activité	5. Définis comme
Raisin de cuve Plantation 2014 : Merlot Semillon, Cabernet Sauvignon, Merlot, Malbec, Muscadelle, Sauvignon, Sauvignon gris Vin biologique Vin biologique millésime 2013: Monbazillac, Bergerac Blanc sec, et Bergerac rouge Vin biologique millésime 2012 : Monbazillac, Bergerac rouge vins de raisin Vin issu de raisins de l'Agriculture Biologique Millésimes 2011 et antérieurs à 2011 Monbazillac, Bergerac rouge et rosé et Côte de Bergerac blanc et rouge	Agriculture Biologique Agriculture Biologique Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 01/09/2014 au 01/09/2015	7. Date de contrôle: 18/09/2014
--	---------------------------------

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. La version authentique de ce certificat est le fichier pdf signé numériquement.

Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non
Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non



Paris La Défense, Date : 03/11/2014
Le Directeur Général, Jacques Matillon

